En vacances, c'est au CO qu'on pense

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): **- (2011)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-644346

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

En vacances, c'est au CO_2 qu'on pense

Le trafic aérien génère des quantités importantes de gaz à effet de serre. La compensation volontaire de ces émissions est à la mode.

Avec le mois de juillet, l'été est bien installé. Pour certains, c'est l'occasion de prendre l'avion et de s'envoler vers des contrées lointaines et mystérieuses. Revers de la médaille, ce vol émet des quantités importantes de gaz à effet de serre. Selon le calculateur de la fondation Myclimate, un vol aller-retour entre Genève et New York pour une personne en classe économique génère l'équivalent de 2,54 tonnes de CO_2. De quoi fortement entamer le quota personnel d'émissions de gaz à effet de serre sachant que les émissions moyennes de CO_2 par habitant et par année en Suisse sont aujourd'hui proches de 7 tonnes. De fait, nombreuses sont les personnes qui souhaitent réparer, ou compenser, cet impact sur le climat.

Le principe de base de la compensation repose sur le caractère global des émissions de gaz à effet de serre. Une quantité donnée de CO_2 émise en un endroit particulier peut ainsi être compensée par la réduction ou par la séquestration d'une quantité correspondante dans un autre lieu. A noter que le trafic aérien est pour l'heure exclu du protocole de Kyoto et qu'il n'est donc pas lié à des objectifs contraignants en matière d'émissions de CO_2. La compensation est une initiative volontaire.

INTERNET

Myclimate:
www.myclimate.org

Un million de tonnes de CO_2

La fondation internationale aux racines suisses, Myclimate, est un des leaders mondiaux parmi les prestataires de mesures de compensation du carbone. Elle a vu le jour en 2002 sur une initiative d'étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. En mars 2011, la fondation a annoncé avoir compensé son premier million de tonnes de CO_2 depuis sa création. Une quantité appréciable bien qu'encore modeste eu égard aux quelque 30 milliards de tonnes de CO_2 émis chaque année dans le monde, et dont 5% serait imputable au secteur du tourisme.

Selon ses contradicteurs, la compensation de CO_2 dispense les consommateurs de changer d'habitudes et aurait donc un effet contre-incitatif. Ce à quoi les organisations comme Myclimate répondent qu'elles insistent toujours sur le caractère additionnel de la compensation qui doit s'accompagner d'efforts de réduction. Ainsi pour Kathrin Dellantonio, responsable Sales & Marketing auprès de Myclimate: «Nous sensibilisons les gens à une consommation écologique. Nous recommandons de compenser les émissions qui n'ont pas pu être évitées.»

Pas de calculateur unique

Le calcul de la quantité de gaz à effet de serre émis lors d'un vol en avion varie selon le calculateur utilisé. Les écarts sont parfois très importants, ce qui peut irriter le consommateur. Kathrin Dellantonio confirme l'absence de calculateur unique. «Le CO_2 ne représente pas la seule émission des avions agissant sur le climat. La plus grande divergence entre les calculateurs repose sur la manière de considérer les autres gaz comme l'oxyde d'azote, la vapeur d'eau ou encore le méthane. Myclimate utilise un facteur multiplicateur 2 ce qui signifie que la quantité totale des émissions de gaz à effet de serre, on parle d'équivalent CO_2, correspond à deux fois la quantité de CO_2.» De nombreuses compagnies aériennes ne considèrent que les émissions de CO_2 et indiquent donc une quantité deux fois moins importantes à compenser.

Des différences apparaissent également au niveau du prix demandé pour compenser les émissions. Rien qu'auprès de Myclimate par exemple, il est possible de choisir entre un portefeuille standard et un portefeuille suisse (au moins 50% de la compensation en Suisse) pour un montant 3,5 fois supérieur. Selon Kathrin Dellantonio, le prix d'une tonne de CO_2 est différent dans chaque projet. «Le prix dépend notamment de la grandeur, de la technologie ou encore du pays de réalisation du projet. De manière générale, les projets suisses sont plus chers car l'efficacité énergétique de départ est déjà élevée et les économies supplémentaires plus coûteuses.» L'important réside dans le choix des projets. «Chez Myclimate, tous les projets dans les pays émergents et en voie de développement respectent tous les critères CDM (Clean Development Mechanism) ou Gold Standard. Les projets sont en outre constamment contrôlés par des organisations indépendantes.»

(bum)